

## LA PAROLE À ...

**Michel Marguerite, GAEC de Barbières, à Thaon**

# Vingt-cinq ans de pièges à nitrates dans la Plaine

Depuis plus de 25 ans, Michel Marguerite, associé avec son fils Vincent dans le GAEC de Barbières à Thaon, implante chaque automne des pièges à nitrates sur ses terres. Il nous livre sa longue expérience des cultures intermédiaires, dans le nord-ouest de la Plaine de Caen.

### Comment implantez-vous vos cultures intermédiaires ?

Je fais au plus simple, avec de la moutarde. Juste après la moisson de l'orge ou du blé, je sème la moutarde avec le semoir à antilimace installé sur le quad. Juste après je passe le Disc-O-Mulch pour émietter la terre en surface, sur 2-3 cm seulement. Je roule ensuite uniquement s'il fait sec, car j'ai des terres battantes. C'est très rapide, l'équivalent d'une journée pour 25-30 ha implantés. Le coût est limité et les dépenses de carburant aussi.

Le gros avantage de la moutarde, c'est sa facilité de semis. Je serais intéressé par la phacélie, mais elle est plus délicate à semer, il faut prendre le semoir, travailler le sol, c'est plus long et cela revient beaucoup plus cher.

### Quelles précautions prenez-vous pour réussir le semis ?

Je sème dès que possible : j'interviens fin août, début septembre pour obtenir une bonne levée. Après le 15 septembre, pour moi, c'est trop tard. J'utilise la moutarde parce qu'elle lève très bien et rapidement. Grâce à cela, elle n'est pas attaquée par les limaces. Ensuite, elle se développe si bien que les chevreuils viennent s'y mettre à l'abri. Je sème à 8-9 kg de semence par hectare, cela suffit. Au-delà, le couvert est trop dense, les ravageurs peuvent se développer.

### Et pour la destruction ?

L'important est une destruction précoce, et avec un bon broyage. Je détruis ma moutarde entre le 15 et le 31 décembre. A cette date elle est déjà bien développée ; si l'automne est favorable, elle atteint un mètre de haut ! Je veux laisser un délai suffisant avant mes semis de culture de printemps, en betterave, pois ou lin. Sinon on risque des attaques de ravageurs ; par exemple les blianiules dans la betterave, que j'ai eus une fois.

Pour la destruction, je fais systématiquement un broyage avec le Disc-O-Mulch, avant labour en février-mars. La moutarde est gélive mais la destruction par le gel n'est pas suffisante. Il faut un broyage fin, sur une plante encore verte, pour éviter que les résidus enterrés dans le sol gênent la culture suivante. C'est très important avant culture de lin.

### Quels sont pour vous les intérêts des cultures intermédiaires ?

L'intérêt principal est surtout l'effet piège à nitrates. Je le constate très bien dans mes reliquats d'azote : après moutarde il n'y a presque plus rien dans le sol. Ma ferme est à proximité de captages d'eau potable,

je fais donc très attention à éviter les fuites de nitrates. C'est pour cela que j'ai commencé à couvrir mes sols depuis longtemps, avant que cette pratique ne se développe.

L'autre intérêt est sur la qualité des terres. Je constate qu'avec la moutarde enfouie, mes sols battants deviennent un peu plus souples.

### Avez-vous constaté des inconvénients ?

Le principal inconvénient des cultures intermédiaires est lorsque la date de destruction est trop tardive. La date du 15 février imposée par les CTE et CAD est ingérable. A cette période, la moutarde est beaucoup trop développée. De plus, elle est devenue ligneuse, donc difficile à broyer. Et les semis de culture de printemps viennent trop rapidement après pour que les résidus aient le temps de se décomposer.

Par ailleurs, je pense que des difficultés pourront se poser à l'avenir s'il n'existe plus de produits de traitement pour gérer les insectes, etc. qui se multiplient grâce aux cultures intermédiaires.

### Percevez-vous des aides pour vos pièges à nitrates ?

Oui, depuis 2006 je demande chaque année une aide au Conseil Général. Je peux en bénéficier puisque je suis dans le secteur de Courseulles. Cela paie une partie des frais.

Par contre, j'ai refusé de m'engager dans un CTE, uniquement à cause de la date de destruction imposée au 15 février. Par mon expérience, je savais que j'allais avoir trop d'effets négatifs.

### La Directive Nitrates va sans doute imposer la couverture totale des sols. Est-ce envisageable sur votre exploitation ?

Pour l'instant, je sème la moutarde sur toute la surface prévue en betterave. J'en implante aussi avant lin, mais pas sur toutes les parcelles. Si je dois couvrir tous mes sols nus l'hiver, il faudra que j'installe de la moutarde avant pois, et sur toutes mes parcelles de lin. Cela va poser beaucoup de problèmes, surtout pour la destruction. Il faut absolument que la date de destruction imposée dans le département soit révisée ; le 15 février est beaucoup trop contraignant, décembre correspond mieux. Je pense aussi aux terres argileuses qui existent dans mon secteur, même si moi je n'en ai pas. Avec les labours d'hiver, les cultures intermédiaires sont aussi détruites en décembre.

La couverture totale risque aussi d'entraîner un salissement des terres. Par exemple, je n'aurai plus le temps de traiter le chiendent après la récolte, comme auparavant, puisqu'il faudra semer une interculture.

Propos recueillis par Isabelle Diomard.



Le Disc-O-Mulch, déchaumeur à disques.

Photo : Philippe Le Pense

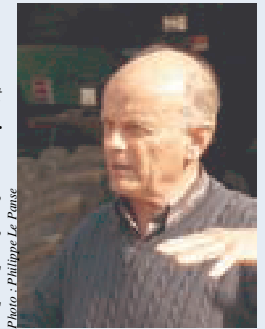


Photo : Philippe Le Pense